La pollution se fait menaçante : l'état du lac de Neuchâtel exige d'urgentes mesures

Autor(en): **C.-P.B.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **34 (1962)**

Heft 10

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-125346

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La pollution se fait menaçante

L'état du lac de Neuchâtel exige d'urgentes mesures

Des ententes intercommunales se constituent pour organiser l'épuration des eaux usées

En cet été brûlant où les rives de Neuchâtel ont été fréquentées plus que jamais par les baigneurs, la pollution de l'eau était, elle aussi, plus frappante que jamais. D'une saison à l'autre, on en constate l'aggravation à l'œil nu. L'eau est de plus en plus trouble, elle dégage souvent une mauvaise odeur, et l'on y voit parfois flotter d'étranges choses...

La ville, on le sait, a entrepris de grands travaux. Mais la station d'épuration de Pierre-à-Mazel, dont la construction commencera l'an prochain, ne sera pas terminée avant 1965. Pour l'instant, on procède à l'aménagement d'un grand canal collecteur où seront rassemblées toutes les eaux usées du «bassin versant» de Neuchâtel (lequel comprend aussi toute la partie est de Peseux).

Cependant, la ville n'est pas seule à polluer son lac. Celui-ci reçoit des affluents, plus ou moins sales, qui ne dépendent pas du chef-lieu, ou n'en dépendent que partiellement. Tel est le cas, en particulier, du Seyon, venu du Val-de-Ruz, et dont l'aspect aussi bien que l'odeur, à son embouchure, est un sujet permanent de dégoût. C'est beaucoup moins une rivière qu'un égout en plein air. Et du dernier pont, près du hangar des trams, mieux vaut ne pas se pencher trop longtemps au-dessus de l'«eau»...

Ce malheureux Seyon, actuellement, est pollué en aval par le quartier des Draizes, de l'avenue des Alpes, de la cuvette du Vauseyon. Mais, dans les gorges déjà, son cours n'est rien moins que pur. Car toutes les communes du Val-de-Ruz, à l'exception de Montmollin, Coffrane et Les Geneveys contribuent, en amont, à sa pollution. A la différence de l'Areuse, moins sale en aval qu'à Noiraigue, par exemple, par la vertu de l'épuration naturelle (dépôts et oxygénation), le cours du Seyon est trop bref pour que la nature puisse procéder à une autoépuration, même relative.

En s'y mettant plusieurs

Il existe heureusement un projet visant à grouper les communes intéressées, pour la construction d'une ou plusieurs stations d'épuration au Val-de-Ruz. Il s'agira de réaliser une entente intercommunale, et de trouver le ou les emplacements nécessaires les plus adéquats. Précisons que c'est un ingénieur du Service des ponts et chaussées de l'Etat qui est à l'étude de ce projet.

Pour l'est du canton, un autre groupement réunira les communes de Saint-Blaise, Marin, Thielle et Hauterive; là encore, l'emplacement de la station n'est pas déterminé. Quant à la commune du Landeron, dont les eaux usées vont en partie à la Thielle, en partie au lac de Bienne, elle se rattache à une commission intercantonale et intercommunale avec La Neuveville; il est possible que la commune de Gléresse y adhère, ainsi que celle de Cressier, dont les égouts vont aux deux Thielles, l'ancienne et la nouvelle. Le problème a été examiné au Conseil général de Cressier, qui a demandé un complément d'étude concernant en particulier l'adhésion de Cornaux. L'affaire est en relation avec la prochaine correction des eaux du Jura, qui pourrait permettre d'amener plus d'eau dans la Vieille-Thielle (dont le courant est actuellement très lent), à moins qu'on en vienne à la combler, ce qui serait, du point de vue de la protection des sites, une grande faute.

Nombreux à se baigner dans le lac de Bienne, et plus particulièrement sur les rives de l'île Saint-Pierre, les Neuchâtelois n'apprendront pas sans satisfaction la nouvelle de ce projet intercantonal. Présentement, les plages de sable de l'île, au nord, se transforment en une étendue de vase gluante. Faut-il que le public aime l'eau pour y patauger encore en rangs aussi serrés par les beaux jours! Tout le débarcadère des grands bateaux est tapissé d'algues caractéristiques de la pollution. Et sur la rive sud, quand on cherche dans les jolies criques de la roselière orientée vers l'embouchure de l'Aar, on doit constater que la situation n'est guère meilleure.

Mentionnons enfin, pour l'ouest du canton, le groupement des communes d'Auvernier, Peseux-ouest et Corcelles-Cormondrèche; là encore, pas de projet précis: le problème de la réunion des conduites est très compliqué. L'affaire, comme on dit, est en cours...

Puissent toutes les communes intéressées comprendre qu'il sied d'agir au plus vite. L'état du lac de Neuchâtel ne cesse d'empirer, et il est déjà fort malsain.

(«Gazette de Lausanne».) C.-P. B.